

Corrigé de la Grande Dictée Éric-Fournier 2012

trésor : n. m. Amas de choses précieuses que l'on cache, que l'on met en réserve. Ce nom est au singulier, car le texte dit plus loin explicitement *le trésor*, mais le pluriel *aux trésors* est accepté, puisque l'on peut aussi considérer comme *des trésors* les coquillages recherchés, les pierres précieuses et les doublons rêvés.

blême : adj. masc. sing. (s'accorde avec *matin*). D'une couleur pâle, sans éclat et déplaisante. Ce mot prend un accent circonflexe, contrairement à *emblème*.

là : particule adverbiale servant à renforcer le déterminant démonstratif *ce*. *Là* prend un trait d'union quand aucun élément ne le sépare du nom qu'il modifie (*ce matin-là*). Dans tous les autres cas, il ne prend pas de trait d'union. Ici, l'adjectif *blême* sépare la particule *là* du nom qu'il modifie (*matin*) : pas de trait d'union.

flânais : v. *flâner* à l'imparfait de l'indicatif, 1^{re} personne du singulier (sujet : *je*). Se promener sans but, aller au hasard. Ce verbe s'écrit avec un accent circonflexe, contrairement à *glaner*.

nu-pieds : adv. En ayant les pieds nus. Attention : malgré le sens de cette expression, *nu* est invariable.

battures : n. f. *batture* au pluriel. [Québec] Partie étendue et plate d'un rivage que la marée descendante laisse à découvert. Synonyme : *estran*, mot qui figure plus loin dans le texte.

brumeuses : adj. *brumeux* au féminin pluriel (s'accorde avec *battures*). Chargé, couvert de brume. L'adjectif *brumeux* et le nom *brume* s'écrivent sans accent circonflexe.

baie de Fundy : n. pr. f. Baie de l'océan Atlantique sur la côte est du Canada et des États-Unis, qui sépare la Nouvelle-Écosse du Nouveau-Brunswick et du Maine. Quand un toponyme naturel se compose d'un nom commun générique (ici *baie*) et d'un élément distinctif (ici le complément *de Fundy*), le nom commun générique s'écrit avec une minuscule et l'élément distinctif s'écrit avec une majuscule.

où : pron. rel. À l'endroit en question. Quand il exprime un lieu, *où* s'écrit avec un accent grave. À ne pas confondre avec la conjonction *ou*, sans accent (*lundi ou mardi*).

avait : aux. *avoir* à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du singulier (sujet : *ma marotte*). Il ne faut pas laisser ici le pronom *m'* influencer l'accord; ce pronom est complément direct, et non sujet.

ramenée : part. passé du verbe *ramener* au féminin singulier. Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec le complément direct placé à gauche. Ici, le complément direct de *ramener* est le pronom *m'*, mis pour la narratrice (féminin

singulier). Le fait que le narrateur est bien une narratrice est confirmé à l'oreille par le mot *stupéfaite*, qui figure plus loin dans le texte.

marotte : n. f. Idée fixe, manie.

chasse aux coquillages : loc. nom. f. On chasse « les » coquillages; le pluriel est donc requis ici.

littoral : n. m. Étendue de pays située le long des côtes, en bordure de mer.

pittoresque : adj. masc. sing. (s'accorde avec *littoral*). Qui mérite d'être peint.

renommé : adj. masc. sing. (s'accorde avec *littoral*). Qui a du renom. *Renom* : n. m. Opinion favorable, largement répandue, sur quelqu'un ou quelque chose.

ses : dét. poss. *son* au féminin pluriel (détermine *marées*). Qui lui appartiennent. À ne pas confondre avec *ces*, déterminant démonstratif. Comparez : *je regarde ses photos* (= les photos qui lui appartiennent) et *je regarde ces photos* (= ces photos-là).

marées : n. f. *marée* au pluriel. Mouvement quotidien ascendant et descendant du niveau de la mer, dû à l'attraction de la Lune et du Soleil sur l'eau.

extrêmes : adj. *extrême* au féminin pluriel (s'accorde avec *marées*). Qui est à son plus haut degré d'intensité.

dues : part. passé du verbe *devoir* employé comme adjectif, au féminin pluriel (s'accorde avec *marées*). C'est seulement au masculin singulier que ce participe passé prend un accent circonflexe (*dû*).

résonance : n. f. [PHYSIQUE] Augmentation de l'amplitude d'un système physique en vibration lorsque la période de la vibration excitatrice se rapproche de la période propre au système.

seiche : n. f. [GÉOGRAPHIE] Oscillation libre du niveau d'une nappe d'eau. Ce phénomène s'observe notamment dans les lacs et dans les golfes.

golfe : n. m. Bassin formé par la mer dans son avancée à l'intérieur des terres. À ne pas confondre avec le nom homophone *golf*, sans e (« sport »).

infundibuliforme OU **infondibuliforme** : adj. masc. sing. (s'accorde avec *golfe*). Qui a la forme d'un entonnoir. Ce mot, qui vient du latin *infundibulum* (« entonnoir »), n'a aucune parenté étymologique avec le nom de la *baie de Fundy*, même si celle-ci est en effet en forme d'entonnoir. Graphie rectifiée : la séquence *-un-* dans ce mot se prononce « on », d'où la graphie rectifiée *infondibuliforme*. La même règle s'applique à *acuponcture* (plutôt qu'*acupuncture*) ou à *avonculaire* (plutôt qu'*avunculaire*, « relatif à l'oncle ou à la tante »).

syzygie : n. f. Conjonction ou opposition de la Lune ou d'une planète avec le Soleil. Les marées de syzygie, qui ont lieu les jours de pleine lune et de nouvelle lune, sont caractérisées par une amplitude supérieure à la moyenne.

descendante : adj. *descendant* au féminin singulier (s'accorde avec *marée*).

apogée : n. m. [Figuré] Point le plus élevé ou point extrême. Attention : le nom *apogée* est masculin, bien qu'il se termine en -ée (tout comme le nom *musée*).

bimensuel : adj. masc. sing. (s'accorde avec *apogée*). Qui a lieu, qui paraît deux fois par mois.

exhibant : v. *exhiber* au participe présent. Faire voir, présenter.

innombrables : adj. *innombrable* au masculin pluriel (s'accorde avec *hectares*). En trop grand nombre pour être compté.

hectares : n. m. *hectare* au pluriel. Unité de mesure de superficie (symbole *ha*) égale à la superficie d'un carré de 100 mètres de côté, soit 10 000 mètres carrés. Le *h* initial du mot *hectare* est muet : il commande l'élision (*l'hectare*) et la liaison (*les hectares se prononce « lézèktar »*).

tout : adv. Complètement. L'adverbe *tout* s'accorde uniquement s'il précède directement et modifie un adjectif féminin commençant par une consonne (*une idée toute simple*) ou par un *h* aspiré (*des fillettes toutes honteuses*). Ce n'est pas le cas de l'adjectif *indiqués*, masculin : *tout* reste donc invariable.

indiqués : adj. *indiqué* au masculin pluriel (s'accorde avec *hectares*). Adéquat, opportun.

nacre : n. f. Substance irisée, dure, recouvrant la coquille de certains mollusques, utilisée en bijouterie. Attention au genre féminin de ce nom : *de la nacre* (et non **du nacre*).

irisée : adj. *irisé* au féminin singulier (s'accorde avec *nacre*). Qui prend les couleurs de l'arc-en-ciel.

Jusqu'alors : adv. S'emploie pour indiquer une limite dans le temps ou l'espace. La conjonction *jusque* s'élide toujours devant un mot commençant par une voyelle (*jusqu'alors, jusqu'ici, jusqu'à la maison, jusqu'en mai, etc.*).

glané : part. passé du verbe *glaner*. [Figuré] Ramasser, recueillir par-ci par-là. Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde seulement si son complément direct est placé à gauche. Ici, le participe passé (*des buccins, des bigorneaux à l'opercule fermé et des bivalves...*) est placé à droite du verbe : le participe passé reste donc invariable.

ça et là : loc. adv. Un peu partout. Attention : dans cette expression, *ça* est un adverbe vieilli qui signifie « ici »; il s'écrit avec un accent grave sur le *a*. À ne pas confondre avec le pronom démonstratif *ça* (« cela »), sans accent.

estran : n. m. Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. Synonyme de *batture* (voir ci-dessus dans le corrigé).

buccins : n. m. *buccin* au pluriel. Gros mollusque gastéropode des côtes de l'Atlantique, aussi appelé *bulot*. *Les gastéropodes* : classe de mollusques qui rampent au moyen de leur pied ventral et possèdent une masse viscérale généralement enfermée dans une coquille univalve.

bigorneaux : n. m. *bigorneau* au pluriel. Petit coquillage comestible à coquille gris foncé en spirale, aussi appelé *vigneau* ou *escargot de mer*.

opercule : n. m. Pièce cornée avec laquelle les mollusques gastéropodes peuvent fermer leur coquille. Pour la définition de *gastéropodes*, voir **buccins**, ci-dessus.

fermé : adj. masc. sing. (s'accorde avec *opercule*).

bivalves : n. m. pl. *Les bivalves* : famille de mollusques lamelibranches dont la coquille possède deux valves. *Les lamelibranches* : classe de mollusques aquatiques aux branchies en forme de lamelles.

apparentés : adj. *apparenté* au masculin pluriel (s'accorde avec *bivalves*). Qui ressemble à quelque chose, est de nature semblable à quelque chose.

coquilles Saint-Jacques : loc. nom. f. *coquille Saint-Jacques* au pluriel. Mollusque marin bivalve du genre peigne, à la coquille en forme d'éventail, recherché pour sa chair délicate. *Peigne* : n. m. Nom courant du pecten (mollusque lamelibranche).

Tout à coup : loc. adv. Soudainement. Cet adverbe s'écrit sans traits d'union; *tout* et *coup* y sont au singulier.

découverts : v. *découvrir* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *je*).

à demi : loc. adv. À moitié. L'adverbe *à demi* est toujours invariable et se joint sans trait d'union à l'adjectif qui suit. Le trait d'union est toutefois requis devant un nom (*à demi-mot*, *à demi-prix*, *à demi-voix*, etc.).

envasée : part. passé du verbe *envaser* employé comme adjectif, au féminin singulier (s'accorde avec *bouteille*). Enfoncer dans la vase.

scellée : part. passé du verbe *sceller* employé comme adjectif, au féminin singulier (s'accorde avec *bouteille*). Fermer quelque chose de façon parfaitement étanche. À ne

pas confondre avec les verbes *celer* (« cacher »), utilisé plus loin dans le texte, ou *seller* (« pourvoir une monture d'une selle »).

presque : adv. À peu près, pas tout à fait. L'adverbe *presque* s'élide uniquement dans le nom *presqu'île*. Partout ailleurs, il conserve son *e* final (*presque opaque*, *presque arrivé*, *presque habitué*, etc.).

retirai : v. *retirer* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *j'*).

sans encombre : loc. adv. Sans incident, sans rencontrer d'obstacle. Le vieux mot *encombre* (« obstacle, difficulté ») ne survit plus que dans cette locution figée où il s'écrit toujours au singulier (contrairement à certaines autres expressions avec *sans*).

griffonné : part. passé du verbe *griffonner* employé comme adjectif, au masculin singulier (s'accorde avec *message*). Écrire quelque chose de façon illisible ou à la hâte.

orthographe : n. f. Manière correcte d'écrire un mot. Attention au genre féminin de ce mot. À ne pas confondre avec le nom paronyme *autographe* (« signature d'une personne célèbre »).

obligamment : adv. D'une manière obligeante, aimablement. La terminaison des adverbes en *-amment* et en *-emment* est la même : « *amant* ». Pour savoir si l'on doit écrire cette terminaison avec un *a* ou avec un *e*, on se base sur l'adjectif correspondant. Pour *obligamment*, l'adjectif correspondant est *obligant*, qui se termine en *-ant*. La terminaison de l'adverbe s'écrit donc *-amment*, avec un *a*. En comparaison, on écrira *ardemment* avec un *e*, puisque l'adjectif correspondant, *ardent*, se termine en *-ent*. Autres exemples avec un *a* : *bruyant* / *bruyamment*, *savant* / *savamment*, *suffisant* / *suffisamment*, etc.; autres exemples avec un *e* : *différent* / *différemment*, *évident* / *évidemment*, *patient* / *patiemment*, etc. Ici, on doit tenir compte d'une difficulté supplémentaire : l'ajout du *e* entre le *g* et le *a* pour représenter la prononciation « *j* » (comme dans *je*); sans le *e*, on prononcerait « *g* » (comme dans *gué*).

immaculée : adj. *immaculé* au féminin singulier (s'accorde avec *orthographe*). Qui ne présente aucune tache (ou plutôt, ici, aucune erreur !).

déchiffrant : v. *déchiffrer* au participe présent. Parvenir à lire, à comprendre (ce qui se présente de façon peu distincte ou difficilement intelligible).

mot à mot : loc. adv. Un mot à la fois. Comme la définition l'indique, les deux occurrences du mot *mot* doivent être au singulier dans cette expression, qui ne prend pas de traits d'union quand elle est employée adverbialement comme ici.

terme : n. m. [Soutenu] Moment où prend fin une action. Un deuxième sens de *terme* est « mot ou groupe de mots ». L'expression *trouver son terme* peut signifier ici aussi

bien « trouver son dénouement » que « trouver (dans le dictionnaire) le mot recherché. »

œil : n. m. Organe de la vue. On accepte que les deux lettres du digramme œ soient écrites de façon détachée *oe*.

l'œil du hibou : bien qu'il ne soit pas un toponyme (nom propre de lieu), on accepte que ce groupe de mots ou que le nom *hibou* puisse être ici interprété comme un toponyme. On accepte donc qu'ils soient écrit à la façon de toponymes (avec certaines majuscules initiales et, le cas échéant, avec des traits d'union).

Là : adv. marquant un lieu autre ou éloigné de celui où l'on se trouve. À ne pas confondre avec le déterminant *la*, sans accent grave.

celé : part. passé du verbe *celer*. [Vieux] ou [Soutenu] Cacher, tenir secret. Le participe passé conjugué avec *être* s'accorde avec le sujet *le trésor*, qui est ici postposé, c'est-à-dire placé après le verbe. À ne pas confondre avec les verbes *sceller* (« apposer un sceau », « cacheter » ou « fermer de manière étanche »), utilisé plus haut dans le texte, et *seller* (« mettre une selle à une monture »).

fut : v. *être* au passé simple, 3^e personne du singulier (sujet : *mon esprit*). Le verbe s'écrit sans accent circonflexe au passé simple, mais en prend un à l'imparfait du subjonctif (*bien qu'il fût encore très tôt, elle préféra rentrer*).

sur-le-champ : adv. Au même moment, dans l'instant immédiat. Cet adverbe s'écrit avec des traits d'union, bien que son synonyme *tout de suite* n'en prenne pas.

sens dessus dessous : loc. adj. inv. Dans un grand trouble, bouleversé. Cette expression s'écrit sans traits d'union, bien que les mots *dessus* et *dessous* qui la composent entrent dans de diverses autres locutions avec trait d'union (*au-dessous*, *par-dessus*, etc.). Prononciation : dans cette locution, le s final du mot *sens* ne se prononce pas.

ébloui : adj. masc. sing. (s'accorde avec *esprit*).

chatoiemnt : n. m. Reflet brillant et changeant. Ce mot s'écrit sans accent circonflexe, comme *chat*, d'où il tire d'ailleurs son étymologie : de *chatoyer* + *-ment*; du latin *cattus*, qui signifie « chat ». Attention au e qui s'insère entre *oi* et *ment*, comme c'est le cas des noms dérivés de verbes en *-oyer* (*aboyer* / *aboiement*, *déployer* / *déploiement*, *flamboyer* / *flamboiemnt*, *tutoyer* / *tutoiemnt*, etc.).

hypothétiques : adj. *hypothétique* au masculin pluriel (s'accorde avec *bijoux*). Qui ne constitue qu'une hypothèse.

bijoux : n. m. *bijou* au pluriel. Attention au pluriel exceptionnel en x ! Petit rappel : c'est aussi le cas des noms *cailloux*, *choux*, *genoux*, *hiboux*, *joujoux* et *poux*.

thésaurisés : part. passé du verbe *thésauriser* employé comme adjectif, au masculin pluriel (s'accorde avec *bijoux*). Accumuler, amasser.

améthystes : n. f. *améthyste* au pluriel. Variété de quartz qui se présente sous la forme d'une pierre fine violette.

saphirs : n. m. *saphir* au pluriel. Pierre précieuse généralement de couleur bleue.

bleu outremer : loc. adj. D'un bleu intense qui tire sur le violet. L'adjectif de couleur (*bleu*) est invariable quand on lui appose un adjectif ou un nom (*outremer*). *Bleu outremer* s'écrit sans trait d'union (note : le trait d'union est toutefois requis quand on combine deux couleurs différentes pour exprimer une nuance particulière : *des yeux bleu-gris*, *des meubles brun-noir*, etc.). Le nom et l'adjectif de couleur *outremer* s'écrivent sans trait d'union, mais l'adverbe *outre-mer* en prend un (*Luc travaille outre-mer*).

topazes : n. f. *topaze* au pluriel. Pierre fine, jaune ou mordanée, composée de silicate d'aluminium.

mordanées : adj. *mordané* au féminin pluriel (s'accorde avec *topazes*). D'un brun chaud présentant des reflets dorés. L'adjectif de couleur utilisé seul suit la règle générale des adjectifs et s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

entrevois : v. *entrevoir* à l'imparfait de l'indicatif, 1^{re} personne du singulier (sujet : j'). [Figuré] Soupçonner bien qu'en ayant encore une idée imprécise de quelque chose. Ce verbe s'écrit toujours sans trait d'union, contrairement à d'autres verbes construits avec le préfixe *entre* : *entre-dévoiler* (ou *entredévoiler*), *entre-égorger* (ou *entrégorger* ou *entr'égorger*), *entre-nuire* (ou *entrenuire*), etc. Notez que les rectifications orthographiques recommandent systématiquement la graphie soudée pour tous les verbes avec *entre* (*entredévoiler*, *entrégorger*, *entrenuire*, etc.).

doublons : n. m. *doublon* au pluriel. Ancienne monnaie espagnole. Voir aussi le sens linguistique, plus loin dans le corrigé.

boucanier : n. m. Pirate, aventurier.

jadis : adv. Dans un passé lointain, il y a longtemps; anciennement, autrefois.
Étymologie : de l'ancien français *ja a dis* signifiant « il y a déjà plusieurs jours ».

amassés : part. passé du verbe *amasser* au masculin pluriel. Ajouter successivement des choses à d'autres choses de même nature. Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec le complément direct placé à gauche, ici le pronom relatif *qu'*, mis pour *des doublons d'or*.

aux dépens de : loc. prép. En faisant souffrir, en rendant mal à l'aise quelqu'un. Attention : dans cette locution, *dépens* est un nom pluriel qui signifie « frais judiciaires » et qui provient du latin *dispensum*, « ce qui est dépensé ». Il s'apparente donc au verbe *dépenser* (d'où le s final), et n'a aucun lien direct avec le verbe *dépendre de* (on n'écrit donc pas *aux *dépends de...*).

quelque : dét. indéf. sing. Un quelconque, un certain (que l'on ne veut ou ne peut nommer, parmi un plus grand nombre). Note : l'emploi du déterminant *quelque* au singulier relève d'un style soutenu, sauf dans l'expression *quelque temps*.

galion : n. m. [MARINE] [Anciennement] Grand navire de guerre utilisé notamment par les Espagnols à partir du XVI^e siècle. Ce nom provient de *galée*, du grec *galea*, qui signifie « galère ». Il s'écrit donc avec un seul *l*, comme *galère*.

colonial : adj. masc. sing. (s'accorde avec *galion*). Relatif aux colonies.

espagnol : adj. masc. sing. (s'accorde avec *galion*). De l'Espagne. Le gentilé (nom ethnique) s'écrit avec une minuscule quand on l'emploie comme adjectif.

oui-dire : n. m. inv. Information transmise par autrui, par la rumeur publique. Attention au tréma sur *oui* : il s'agit ici d'une forme du verbe *ouïr* (« écouter », en langage vieilli ou soutenu), et non de l'adverbe *oui*. On ne fait pas de liaison devant ce mot, même s'il commence par une voyelle : *les oui-dire* se prononce « léwidir » et non « lézwidir ».

affabulations : n. f. *affabulation* au pluriel. Arrangement de faits qui travestissent plus ou moins la vérité.

laissé : part. passé du verbe *laisser*. Quand *laissé* est suivi d'un infinitif, on l'accorde avec le complément direct **seulement si** le complément direct de *laisser* (le pronom *m'*, mis pour *je*) est **aussi** le sujet sous-entendu de l'infinitif (*conter*). Or, ici, ce n'est pas *je*, c'est-à-dire la narratrice, qui conte quelque chose, mais plutôt *les soi-disant connaisseurs du patelin*. *Laissé* reste donc invariable. Rectifications orthographiques : le participe passé *laissé* suivi d'un infinitif est désormais toujours invariable, comme le participe passé *fait* dans le même contexte (*elles se sont laissé tomber dans l'eau; elles se sont fait rire*).

conter : v. [Vieux] ou [Québec] Faire le récit de; raconter. À ne pas confondre avec le verbe homophone *compter* (« calculer », « dénombrer », « comporter » ou « avoir l'intention de »).

soi-disant : adj. inv. (s'accorde avec *connaisseurs*). Qui prétend être tel. Attention : c'est le pronom de 3^e personne *soi* qu'on retrouve dans cette expression : « on dit *de soi* une certaine chose ».

patelin : n. m. [Familier] Village, région, pays. Ce nom s'écrit avec un seul *t*.

(plus d'un) havre : n. m. [Soutenu] ou [Régional] ou [Québec] Petit port bien abrité. Du néerlandais *hafen*, « port ». Attention : ce nom s'écrit sans accent circonflexe. À ne pas confondre avec l'adjectif paronyme *hâve* (« maigre et pâle », en langage soutenu). Même si l'ajout de *plus* engendre l'idée de pluriel (*plus d'un havre* = « au moins deux havres »), *havre* est singulier, puisque son déterminant *un* l'est aussi. Le *h* initial du mot *havre* est dit « aspiré » : il interdit l'élision (*le havre* et non *l'havre*) et la liaison (*un havre* se prononce « un havre » et non « un navre »).

censément : adv. Par supposition, selon toute vraisemblance; apparemment. À ne pas confondre avec l'adverbe homophone *sensément* (« [Vieux] d'une manière sensée; raisonnablement »).

avait : aux. *avoir* à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du singulier (sujet : *plus d'un havre*). Le sujet *plus d'un havre* exprime globalement le pluriel, mais l'accord du verbe se fait au singulier, tout comme celui des autres mots de la phrase qui se rapportent au sujet. Le singulier s'explique par le fait que le noyau du sujet est singulier et non pluriel. Dans *plus d'un havre*, *havre* est au singulier. C'est avec ce mot singulier que se fait l'accord, pas avec le sens pluriel global.

servi : part. passé du verbe *servir* au masculin singulier. Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde seulement en présence d'un complément direct (à gauche). Or, le verbe *servir* n'a pas du tout de complément direct dans la phrase (dans *servir de repaire*, le syntagme *de repaire* est un complément indirect); son participe passé est donc invariable.

repaire : n. m. Lieu servant de refuge à des individus dangereux. À ne pas confondre avec le nom homophone *repère* (« marque, signe de référence servant à retrouver un point précis sur un objet, servant à se situer dans l'espace »). Il est intéressant de noter que les deux noms, *repaire* et *repère*, partagent la même étymologie : de l'ancien français *repaier*, « revenir au point de départ ».

brigands : n. m. Personne qui vole, qui pille à main armée, généralement au sein d'une bande organisée.

trafiquants : n. m. *trafiquant* au pluriel. Personne qui fait le trafic de quelque chose. Ce nom s'écrit avec *-qu-*, comme le verbe *trafiquer*.

Davantage : adv. Plus. Cet adverbe s'écrit sans apostrophe. À ne pas confondre avec la séquence *d'avantage(s)*, composée de la préposition *de* suivie du nom *avantage* (« bénéfice », « profit »). Comparez : *Paul sourit davantage* (= « Paul sourit plus ») et *Je n'y vois pas davantage* (= « Je n'y vois aucun avantage »).

intrigante : adj. *intrigant* au féminin singulier (s'accorde avec *énigme*). Qui intrigue, qui excite la curiosité. Attention : l'adjectif s'écrit avec *-g-*, alors que le verbe s'écrit avec *-gu-* (*intriguer*).

sibylline : adj. *sibyllin* au féminin singulier (s'accorde avec *énigme*). [Soutenu] Qui est difficile à comprendre.

ornithologique : adj. fém. sing. (s'accorde avec *énigme*). Relatif à l'ornithologie, aux oiseaux.

rappelai : v. *rappeler* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *je*). *Se rappeler* : retrouver le souvenir de quelqu'un ou de quelque chose. Le verbe *rappeler* (et ceux de sa famille) s'écrit toujours avec deux *p*. Le *l* simple ou double dépend quant à lui de la prononciation : si le *e* qui précède se prononce « è », on double le *l* : *je rappelle, nous rappellerons, ils rappelleraient*, etc.; s'il se prononce « e », comme dans « le », ou si on peut l'omettre (*e* muet), le *l* reste simple : *je rappelai, nous rappelons, ils rappelaient*, etc. Notez enfin qu'on *se souvient de quelque chose*, mais qu'on *se rappelle quelque chose* (sans *de*).

providentiellement : adv. D'une manière providentielle, dont la coïncidence est très heureuse et inattendue.

promontoire : n. m. Cap élevé qui s'avance en saillie au-dessus de la mer. Ce nom s'écrit avec un *e* final même s'il est masculin. C'est aussi le cas d'autres noms masculins, comme *accessoire, grimoire, ivoire, purgatoire*, etc.

avoisinant : adj. masc. sing. (s'accorde avec *promontoire*). Proche, voisin, attenant.

évoquant : v. *évoquer* au participe présent. Faire penser à. À ne pas confondre avec le verbe paronyme *invoker* (« implorer l'aide d'un être spirituel par des prières » ou « citer »).

tout à fait : loc. adv. Exactement, complètement. Cette expression s'écrit sans traits d'union, comme *tout à coup*, ci-dessus dans le corrigé.

rapace : n. m. Oiseau carnivore, à bec crochu et aux doigts armés de griffes fortes et recourbées.

aigrettes : n. f. *aigrette* au pluriel. [Par extension] Faisceau de plumes qui surmonte la tête de certains oiseaux. Le pluriel est requis, puisque le hibou est un oiseau portant deux aigrettes, qui ressemblent à des oreilles ou à des cornes.

accourus : v. *accourir* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *j'*). Arriver en hâte.

daredare OU **dare-dare** : adv. [Familier] Précipitamment, promptement. Graphie rectifiée : *daredare*, sans trait d'union.

dénichai : v. *dénicher* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *j'*). [Figuré] Découvrir quelque chose à force de chercher.

anfractuosité : n. f. Cavité profonde et irrégulière; inégalité.

vermoulu : adj. masc. sing. (s'accorde avec *coffret*). Qui est rongé, piqué par les vers, en parlant d'une pièce de bois.

Eurêka : interjection d'origine grecque signifiant littéralement « j'ai trouvé ». Malgré son accent circonflexe, la lettre *é* se prononce « *é* ».

arborait : v. *arborer* à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du singulier (sujet : *Son couvercle*). Afficher, montrer. À ne pas confondre avec le verbe paronyme *abhorrer* (« détester au plus haut point », en langage soutenu).

enchâssée : part. passé du verbe *enchâsser* employé comme adjectif, au féminin singulier (s'accorde avec *inscription*). Fixer dans une cavité pour mettre en valeur. Ce verbe est de la même famille que le nom *châsse* (« monture, encadrement d'une pièce qui la maintient en place »); il s'écrit donc avec un accent circonflexe.

chasses : v. *chasser* au présent de l'indicatif, 2^e personne du singulier (sujet : le pronom relatif *qui*, mis pour le pronom personnel *toi*). Premier sens : poursuivre, guetter une bête pour la tuer ou la capturer. Deuxième sens : enlever, faire partir. Attention : le verbe se conjugue à la 2^e personne du singulier, puisque son sujet (le pronom *qui*) a pour antécédent le pronom *toi*.

coquilles : n. f. *coquille* au pluriel. Premier sens : enveloppe dure, calcaire, qui constitue le squelette externe de la plupart des mollusques et qui est sécrétée par le tégument. Deuxième sens : faute typographique (omission, inversion, substitution de lettres, etc.).

perles : n. f. *perle* au pluriel. Premier sens : concrétion dure et brillante, d'un blanc irisé, de forme plus ou moins sphérique, formée de couches concentriques de nacre que sécrètent certains mollusques autour d'un corps étranger. Deuxième sens : erreur grossière, absurde, ridicule.

doublons : n. m. *doublon* au pluriel. Premier sens : ancienne monnaie espagnole. Le nom *doublon* est employé dans ce sens plus haut dans le texte (*J'entrevois même des doublons d'or...*). Deuxième sens : faute typographique consistant dans la répétition d'une lettre, d'un mot, d'une partie de la copie.

Quant au : loc. prép. En ce qui concerne. À ne pas confondre avec *quand* (avec un *d*), adverbe ou conjonction qui exprime le temps, le moment.

inclus : part. passé du verbe *inclure* employé comme adjectif, au masculin singulier (s'accorde avec *butin*). Pour se rappeler que le participe passé *inclus* prend un *s* même

au singulier, on pense à son féminin *incluse*, dans lequel le *s* est audible (*piles incluses*). Le participe passé *exclu* s'écrit quant à lui sans *s* au masculin singulier; son féminin est *exclue* (et non **excluse* !).

trouvai : v. *trouver* au passé simple, 1^{re} personne du singulier (sujet : *je*).

plaisantins : n. m. *plaisantin* au pluriel. Personne qui aime plaisanter.

mutins : adj. *mutin* au masculin pluriel (s'accorde avec *plaisantins*). [Soutenu] Qui est porté à désobéir, qui est espiègle, taquin

-ils : pron. pers. *il* au pluriel. Dans une interrogative directe, le sujet de 3^e personne est repris par les pronoms *il* ou *elle*. Le pronom est du même genre et du même nombre que le sujet (ici *Des plaisantins mutins*, masculin pluriel) et il se joint toujours au verbe avec un trait d'union.

joués : part. passé du verbe *jouer*. *Se jouer de* : se moquer de. En contexte pronominal, on accorde le participe passé avec le sujet (ici *Des plaisantins mutins*, masculin pluriel) quand le pronom réfléchi est sans fonction logique.

ri : part. passé du verbe *rire*. *Se rire de* : se moquer de. Le participe passé du verbe *rire* est toujours invariable, peu importe le rôle du pronom complément. Il en va de même pour les verbes *se plaire*, *se complaire* et *se déplaire*.

conchyliologie : n. f. Étude scientifique des coquillages. Étymologie : du grec *konkhylé*, « coquille », et *logie*. Prononciation : la syllabe *chy* se prononce « ki ».